

BENIN : FICHE PAYS – JUILLET 2023



Catégorie OCDE (2022) : 6/7

Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : B+/ B1/ B+

Change : franc CFA / Régime de change fixe (indexation à l'euro)

Horizon de l'objectif de réduction des GES : 16,2% (hors secteur forestier) horizon 2030

FORCES

- Croissance dynamique
- Soutien financier international
- Position de plaque tournante commerciale (réexportation en Afrique de biens importés d'Europe)

FAIBLESSES

- Faible diversification de l'économie dominée par l'agriculture (coton)
- Base d'exportations étroite
- Dépendance à l'égard du Nigéria
- Lacunes en matière de gouvernance

SYNTHÈSE :

Evolution : amélioration

Environnement macroéconomique et financier :

- Vulnérabilité de la croissance : la croissance béninoise devrait rester dynamique en 2023-24, malgré une inflation qui tend à accélérer début 2023 avec la levée des mesures prises pour lutter contre la hausse des prix en 2022. Les investissements du Plan d'Action Gouvernemental, l'activité du port de Cotonou et les performances attendues dans le secteur agricole (coton) devraient permettre au pays d'enregistrer une croissance de l'ordre de 6% en 2023-2024. Toutefois, les incertitudes sont fortes concernant notamment l'évolution de la crise en Ukraine.
- Vulnérabilité des comptes publics : la consolidation des finances publiques prévue initialement en 2022 devrait être relancée en 2023, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'accord conclu avec le FMI. Le gouvernement devrait en particulier améliorer la mobilisation des recettes fiscales. La maîtrise des dépenses pourrait permettre de ramener le déficit à environ -4,3 % en 2023 et -3% en 2024. L'endettement public pourrait se stabiliser autour de 54% du PIB en 2023-24. Le reprofilage de la dette grâce à l'émission d'Eurobonds en 2021 a permis de réduire le service de la dette et ainsi la vulnérabilité du pays.
- Vulnérabilité extérieure : la base d'exportation du Bénin est étroite, constituée essentiellement de produits agricoles (coton, fruits). Le cours du coton ne devrait pas fortement augmenter mais les volumes produits pourraient progresser. Les besoins d'importations (biens de consommation et d'équipement) devraient rester élevés, maintenant un déficit courant de l'ordre de -6% du PIB en 2023-24. Le risque de surendettement extérieur est modéré, avec un ratio qui reste contenu (de l'ordre de 38% du PIB) et une structure plutôt favorable (dette concessionnelle majoritaire).
- Vulnérabilité du secteur bancaire : les ratios de capitalisation sont satisfaisants. La qualité des portefeuilles tend à s'améliorer. Les banques sont particulièrement exposées sur les secteurs du commerce, des activités d'import/export.

Environnement politique et gouvernance :

- Stabilité socio-politique : le Bénin a connu une période d'instabilité politique et sociale début 2019. Le président P. Talon a été réélu pour un second mandat en avril 2021 aux termes d'une élection contestée marquée par d'importantes tensions et des affrontements. La situation s'est apaisée par la suite et le scrutin législatif de janvier 2023 s'est déroulé dans le calme. Un regain de tensions ne peut toutefois pas être exclu. Le pays fait face à la menace des attaques terroristes au Nord, à la frontière avec le Burkina Faso et le Niger.
- Climat des affaires : le Bénin est relativement mieux classé que ses voisins selon les indicateurs de gouvernance Banque Mondiale mais son classement est identique à celui observé en 2018. D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer le climat des affaires, particulièrement pour lutter contre la corruption et favoriser la création d'entreprise et plus généralement soutenir le secteur privé.

Environnement et politique du climat :

- Vulnérabilité climatique : le Bénin a un niveau très élevé de vulnérabilité aux changements climatiques (166^{ème} sur 181 selon l'indicateur ND Gain), notamment aux risques de sécheresse et d'inondations sur le secteur agricole. Il est faible émetteur de CO2 mais ses émissions de GES tendent à augmenter. Le Bénin bénéficie d'un programme de la BAD en faveur du renforcement de la résilience des populations du Sahel et a lancé en 2020 un Programme d'appui des villes au changement climatique.

STRUCTURE DES ÉCHANGES

Principaux partenaires commerciaux + France
Part moyenne des échanges de marchandises 2018-2022 (% du total)

Exportations		Importations	
Bangladesh	34,8%	Inde	13,9%
Inde	13,3%	Chine	11,2%
Chine	7,6%	France	9,3%
Viet Nam	6,1%	Togo	5,3%
France (22 ^{ème})	0,5%	Thaïlande	5,2%

Source: International Trade Center, CNUCED

Part moyenne des échanges de marchandises entre 2018 et 2022 (% du total)

	Exportations	Importations	
Coton	57,3%	Céréales	20,2%
Fruits, graines	14,3%	Combustibles	17,2%
Huile de palme	3,8%	Voitures, véhicules	7,0%
Fonte, fer et acier	3,7%	Eqpts mécaniques	4,9%
Hydrocarbures	3,6%	Produits pharmaceutiques	4,4%

Source: International Trade Center, CNUCED



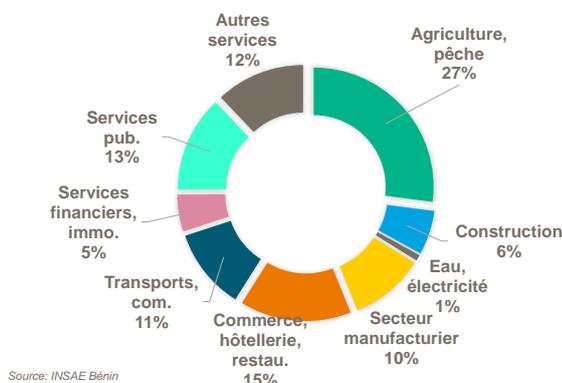
TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Benin	2018	2019	2020	2021(e)	2022 (p)	2023 (p)	2024 (p)
STRUCTURE ECONOMIQUE							
PIB (Mds USD, courant)	14,3	14,4	15,7	17,7	17,4	19,2	20,6
<i>Rang PIB mondial</i>	128	128	121	123	119	118	117
Population (Mns)	11,9	12,3	12,7	13,0	13,4	13,8	14,2
<i>Rang Population mondiale</i>	76	75	75	73	72	72	71
PIB / habitant (USD)	1 194	1 170	1 238	1 357	1 297	1 391	1 449
Croissance PIB (%)	6,7	6,9	3,8	7,2	6,0	6,0	5,9
Inflation (moyenne annuelle, %)	0,8	-0,9	3,0	1,7	1,5	3,0	2,0
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	6,1	6,3	10,2	5,0	NA	NA	NA
FINANCES PUBLIQUES							
Dette publique (% PIB)	41,1	41,2	46,1	50,3	54,2	53,8	53,5
Solde public (% PIB)	-3,0	-0,5	-4,7	-5,7	-5,6	-4,3	-2,9
Charge de la dette publique (% recettes budg.)	11,8	11,3	13,9	15,6	11,2	11,6	10,5
POSITION EXTERNE							
Solde courant (% du PIB)	-4,6%	-4,0%	-1,7%	-4,2%	-5,7%	-5,8%	-5,0%
IDE (% du PIB)	1,3%	1,3%	1,0%	1,7%	1,4%	1,3%	1,2%
Réserves UEMOA (en mois d'importation B&S)	4,6	5,6	5,4	5,2	4,1	3,6	3,7
Dette extérieure totale (% PIB)	19%	25%	28%	37%	38%	38%	38%
Dette extérieure CT (% PIB)	0,3%	0,3%	1,8%	1,9%	NA	NA	NA
Taux de change	555,7	586,3	575,6	554,5	622,4	NA	NA
SYSTÈME BANCAIRE							
Fonds propres / actifs pondérés	8,2	10,4	14,4	13,4	14,8	NA	NA
Taux de NPL	21,6	17,7	16,8	14,9	10,9	NA	NA
ROE	1,9	7,0	7,6	NA	NA	NA	NA
SOCIO-POLITIQUE							
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	135	142	138	135	NA	NA	NA
Rang doing business (190 pays)*	151	153	149	NA	NA	NA	NA
CLIMAT							
Rang émissions de CO2 par habitant (145 pays) ^a	121	122	122	122	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) ^b	168	169	166	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (58 pays) ^c	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources: FMI (WEO 04/2023, rapport pays 05/23);*Banque Mondiale;

a : Agence Internationale de l'Energie, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative (Indicateur de vulnérabilité), c : Germanwatch

Bénin : part des secteurs dans l'activité (% valeur ajoutée, 2021)





1. SITUATION ECONOMIQUE

- **Une économie tirée par la production agricole et le transport**

Le secteur agricole (environ 30% du PIB) est dominé par la production de coton, qui a atteint 587 000 t pour la saison 2022/23 (moins de 300 000 t en 2015). Le Bénin a retrouvé sa place de 1^{er} producteur d'Afrique après l'avoir cédée au Mali lors de la campagne précédente. L'anacarde est la deuxième filière d'exportation. Le secteur agricole fait l'objet d'un soutien de l'Etat grâce au « fonds national de développement de l'agriculture. » Les aides sont concentrées sur six filières (coton, maïs, riz, ananas, manioc et anacarde).

L'égrenage du coton et la transformation de produits agricoles constituent les activités principales du secteur manufacturier (10% du PIB). Une zone économique spéciale a été créée (Glo-Djigbé) afin d'attirer les investisseurs et développer l'industrie de transformation du coton et de l'anacarde.

Les services sont dynamiques, notamment ceux liés au transport, grâce au port de Cotonou, dont la gestion a été confiée à l'entreprise privée Port of Antwerp International (PAI), filiale du port d'Anvers.

Afin de développer l'activité des PME, le gouvernement a annoncé la création en 2022 d'une Agence de Développement des PME visant à centraliser les services et l'information en faveur de ces entreprises.

- **L'activité devrait rester soutenue en 2023-24.**

Le Bénin a non seulement été l'un des rares pays d'Afrique sub-saharienne à avoir échappé à la récession en 2020 mais a enregistré l'un des taux de croissance les plus élevés (3,8%). Le pays a retrouvé son niveau de croissance avant crise en 2021 (+7,2%) et maintenu une activité soutenue en 2022 (+6,3%). L'inflation a été contenue en 2022 grâce à d'importantes subventions sur les produits alimentaires, l'énergie et les intrants agricoles (engrais). Le pays a ainsi maintenu un taux d'inflation exceptionnellement faible (1,5%) en 2022 (contre 7% en moyenne en UEMOA et 14% en Afrique sub-saharienne). La levée progressive des mesures anti-inflation (notamment la baisse des subventions sur les carburants) et la hausse des prix de l'électricité ont en revanche provoqué une accélération de la hausse des prix début 2023, alors que la tendance était plutôt à l'atténuation dans les autres pays de la zone. En mai 2023, l'inflation s'établissait à 3,6% (2,8% en décembre 2022), moins élevée toutefois que la moyenne UEMOA (4,6%) notamment qu'au Sénégal (8,3%), au Togo (5,8%). L'inflation devrait être plus élevée en 2023 qu'en 2022 mais atténuée par la modération des prix alimentaires et de l'énergie sur le marché mondial, limitant l'impact négatif sur la consommation.

La réalisation de différents projets du Plan d'Action Gouvernemental (PAG 2021-26) et du pipeline reliant le champ pétrolier d'Agadem au Niger au port de Cotonou¹, devraient par ailleurs continuer à favoriser la croissance.

L'activité du secteur des services, en particulier les transports (port de Cotonou), devrait rester porteuse. Le secteur agricole devrait être soutenu par la production de coton, avec des mesures prises en juin 2023 en faveur des producteurs (subvention à l'achat et distribution à taux réduits des intrants agricoles).

Enfin, le développement des zones économiques spéciales, avec des infrastructures de production textile et de transformation agro-alimentaire devrait favoriser l'activité.

Le taux de croissance pourrait en conséquence se stabiliser autour de 6% en 2023 - 2024, l'un des taux les plus élevés d'Afrique sub-saharienne, nettement supérieur à la moyenne de la zone UEMOA (autour de 3,5%).

Les efforts de consolidation budgétaire annoncés par le gouvernement, dans le cadre de l'accord FMI, pourraient toutefois atténuer ces prévisions. L'activité du Bénin est en outre dépendante de la situation économique au Nigéria, en raison des fortes relations commerciales qui influent en particulier sur les secteurs des transports et du commerce.

Par ailleurs, la durée du conflit en Ukraine, l'évolution de la demande mondiale, notamment de textile, le risque climatique font peser d'importantes incertitudes sur les prévisions de croissance.

- **Le secteur bancaire présente des fragilités, mais tend à s'améliorer**

Avec un ratio de plus de 14%, le niveau de capitalisation du secteur bancaire est jugé satisfaisant par le FMI² bien que deux établissements de petite taille soient sous-capitalisés. Ce ratio, qui atteignait à peine 10% en 2019 est désormais supérieur au minimum requis par la BCEAO (9,5%).

Le poids des prêts non performants continue à s'améliorer pour atteindre moins de 15% en 2021 (22% en 2018), malgré les conséquences de la crise sanitaire. D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer le cadre réglementaire.

L'accès aux financements bancaires reste limité, notamment pour les PME. Pour augmenter l'offre, La Poste a été autorisée à développer une activité bancaire. Le Bénin a lancé une stratégie d'inclusion financière (2023-27), alignée sur la stratégie régionale dans ce domaine.

Les prêts sont concentrés sur les secteurs de la construction (de l'ordre de 20% du total en juin 2022) mais cette part tend à se réduire (30% en 2019). Le poids du secteur du commerce/hôtellerie/ restauration

¹ Le chantier a débuté en février 2022 et doit s'achever en 2023

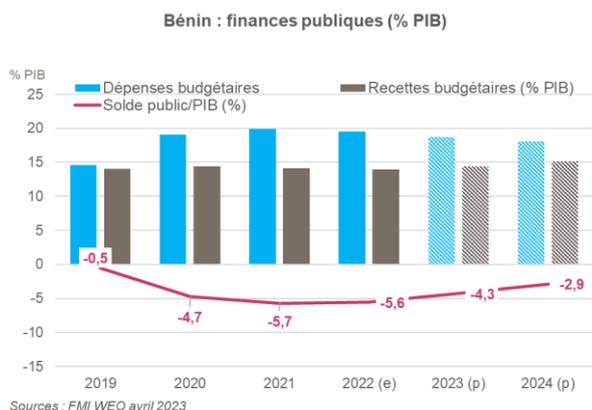
² Rapport pays juin 2023



augmente, représentant près de 19% des prêts. Le secteur manufacturier représente moins de 8% du total.

2. FINANCES PUBLIQUES

- **Efforts de réduction du déficit budgétaire**



La crise du coronavirus a provoqué une nette dégradation des finances publiques en 2020, accentuée en 2021 par la hausse des dépenses dans le contexte des élections présidentielles d'avril 2021. L'Etat a renoncé à la consolidation budgétaire en 2022 en privilégiant les mesures de lutte contre l'inflation (prix bloqués de certains produits, subventions sur les carburants). Les recettes fiscales, plus élevées qu'anticipé malgré les exemptions accordées face aux conséquences de la guerre en Ukraine, ont permis d'éviter le creusement du déficit, maintenu autour de - 5,5% du PIB.

L'Etat s'est engagé, dans le cadre de l'accord conclu avec le FMI en 2022, à améliorer la mobilisation des revenus fiscaux. Le ratio taxes/ PIB atteignait 11,5 % en 2022, inférieur à la moyenne au sein de l'UEMOA (13,6%) et devrait être porté à 12,5% en 2024. Des mesures ont été prises pour améliorer la collecte (digitalisation, simplification des procédures), augmenter la taxation de certaines activités (jeux, communications électroniques) et recouvrer les arriérés d'impôts. Les efforts doivent être poursuivis en application d'une stratégie de moyen terme (MT Revenue Mobilization Strategy – MTRS), avec le soutien financier de la Banque Mondiale. En juin 2023, le gouvernement béninois a ainsi acté la création de "l'Agence de collecte des paiements et de recouvrement", guichet unique de collecte des paiements et de recouvrement des factures de plusieurs agences nationales.

Le poids de l'économie informelle (près de 60% du PIB selon les estimations officielles), limite cependant la capacité de l'Etat à accroître ses revenus.

Les autorités ont également réduit certaines dépenses (rationalisation des procédures d'achat, fermeture d'entités publiques non essentielles) en vue de ramener le déficit en dessous de - 4,5% du PIB en 2023.

Les subventions sur le carburant doivent progressivement diminuer de 1% du PIB en 2022 à 0,12% en 2024, sous réserve d'une modération des prix du pétrole. **Les investissements du Plan d'Action restent prioritaires**, en particulier pour la construction de routes, ainsi que les dépenses sociales. Les dépenses de sécurité devraient également être maintenues (1 % du PIB).

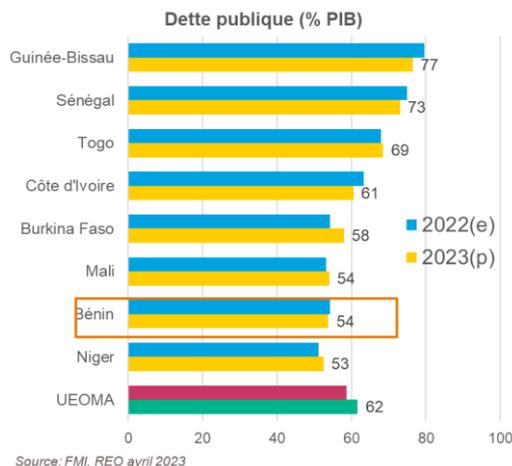
Le déficit pourrait être ramené selon le FMI à -4,3% du PIB en 2023 et -2,9% en 2024, conformément au critère de convergence UEMOA (-3% du PIB).

- **Risque modéré de surendettement mais marges réduites en cas de nouveau choc**

Les conséquences de la crise COVID et de la guerre en Ukraine ont conduit à la **progression de près de 15 pp du ratio entre 2019 et 2022** pour atteindre un pic de 54% du PIB.

La réduction progressive du déficit budgétaire devrait permettre une stabilisation **du ratio d'endettement autour de 54% du PIB en 2023-24**.

Le niveau de dette publique du Bénin reste en tout état de cause inférieur à la moyenne de la zone UEMOA (environ 60 %) et l'un des plus faibles de la zone.



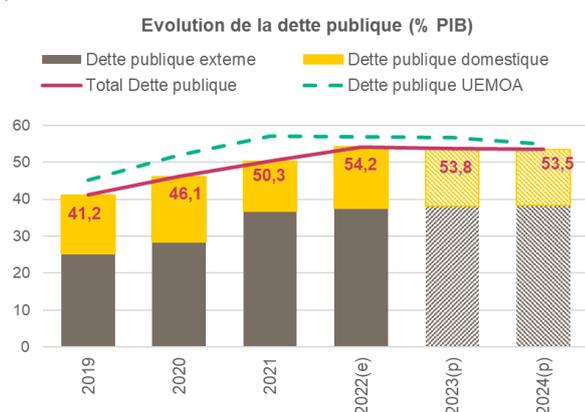
Une opération de restructuration de la dette en octobre 2018 puis deux émissions d'eurobond (mars 2019³ et janvier 2021), ont permis de réduire la **part de la dette domestique**, composée majoritairement de titres obligataires émis sur le marché régional de l'UEMOA avec des délais de remboursement courts et des taux d'intérêt relativement élevés. Son poids a ainsi été ramené de l'ordre de 60 % en 2017 à moins de 30% en 2023.

La dette du Bénin est en quasi-totalité (98%) à taux fixe avec une durée moyenne supérieure à 9 ans. Plus d'un tiers de la dette locale (en FCFA) a une durée supérieure à 7 ans. En 2022, les émissions en FCFA ont atteint de l'ordre de 5 % du PIB à un taux moyen de de 5,2% et une maturité moyenne de 6 ans ; les conditions sont plus favorables que celles qui prévalaient jusque fin 2021 (taux d'intérêt moyen de 6% et durée de 5 ans).

³ 500 M\$, soit 5,2% du PIB sur 6 ans à 6 %



En janvier 2023, la Chine aurait annulé une partie de la dette du Bénin au titre de deux prêts sans intérêts pour un montant estimé par le FMI à 3,5 Mds F CFA (0,3% du PIB).



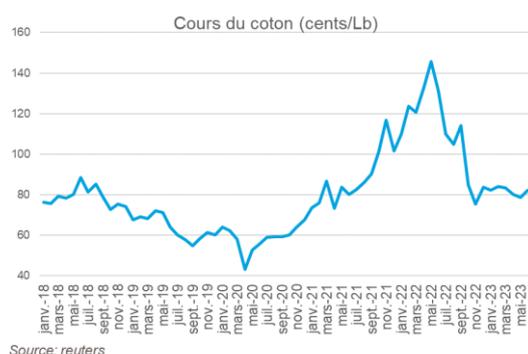
Source: FMI, Rapport pays juin 2023

La **gestion active de la dette** (refinancement partiel d'une dette obligataire en 2021) a également permis de **réduire nettement le poids de service de la dette**. Selon les estimations du FMI⁴, le ratio service de la dette (P+I)/ recettes devrait atteindre 40% en 2023 et être inférieur à 35% sur la période 2024-26 contre 77% en 2021.

3. POSITION EXTÉRIEURE

- **Déficit courant élevé et persistant**

Les exportations du Bénin sont constituées essentiellement de produits agricoles, principalement de coton (65% des exportations en 2022) et de **fruits** (noix de cajou notamment, près de 6,5% du total en 2022). Les cours du **coton** ont presque triplé entre mars 2020 et mai 2022, avant de se replier en raison d'une baisse de la demande. En mai 2023, les cours avaient retrouvé leur niveau de janvier 2021, légèrement supérieur à celui de 2019. La demande de coton ne devrait pas fortement rebondir en 2023-24 dans un contexte de faible croissance mondiale pesant sur les perspectives de l'industrie textile.



Source: reuters

Les cours devraient être moins bien orientés qu'au 1^{er} semestre 2022 mais les perspectives de diminution de la

⁴ Cours moyen du Brent. WEO avril 2023

⁵ 700 Mns \$ au taux de 4,875% sur 11 ans et 300 Mns \$ au taux de 6,875 % sur 31 ans

production en Inde et en Chine pourraient atténuer les pressions à la baisse. Les volumes produits par le Bénin pourraient progresser après une campagne 2022/23 décevante et grâce au soutien de l'Etat aux producteurs. **Importateur de pétrole, le Bénin devrait voir sa facture énergétique se réduire en 2023**, sur la base des prévisions FMI de prix du pétrole, tablant sur une baisse du cours moyen de 99 \$/bl en 2022 à 75,4 \$/bl⁴ en 2023.

Les besoins en biens d'équipement resteront élevés dans le cadre de la réalisation des projets d'infrastructures). Ils devraient en partie compenser l'atténuation des cours de produits importés. **Le déficit courant, devrait peu s'améliorer en 2023-2024 et rester proche de -6% du PIB.**

Le solde courant est en partie couvert par les flux d'IDE attirés par la réalisation de la zone économique de Glo-Djigbé et les travaux relatifs au pipeline Niger-Bénin.

A noter que l'importance du secteur informel biaise les statistiques des échanges internationaux. La réexportation de marchandises débarquées au port de Cotonou est un secteur clé de l'économie béninoise. Le pays est notamment considéré comme l'un des plus grands marchés du continent de véhicules d'occasions, importés d'Europe puis revendus dans les pays voisins, essentiellement le Nigéria. Une grande partie de ce commerce échapperait aux statistiques officielles d'exportation.

- **Une gestion active de la dette extérieure**

La dette extérieure du Bénin est exclusivement publique. Le risque de surendettement extérieur est atténué par son niveau relativement modéré (de l'ordre de 38% du PIB) et sa structure, **dominée par la dette concessionnelle** (environ 60% à fin 2022). L'abondance de liquidités sur les marchés a incité le Bénin à émettre dès **janvier 2021 deux Eurobonds** (largement sursouscrits) pour un montant total de 1 Md\$⁵ (près de 7 % du PIB). Les fonds levés ont permis de refinancer partiellement des titres arrivant à échéance en 2026. Le gouvernement a également innové en juillet 2021 en émettant le **premier Eurobond⁶ destiné à financer les investissements relatifs à la réalisation des objectifs de développement durables (ODD)** des Nations-Unies. En 2023, le Bénin a bénéficié d'une garantie de la Banque Africaine de Développement qui lui a permis de lever entre 400 et 500 Mns€ auprès d'investisseurs internationaux.

Le risque de surendettement est jugé modéré par le FMI dans l'analyse de soutenabilité de mai 2023.

Les échéances de remboursement les plus élevées de dette extérieure sont attendues autour de 2030.

⁶ 500 Mns €, au taux de 4,8% pour une échéances en 2035



Le ratio du service de la dette externe/ exportations est estimé par le FMI à 9% en 2023 et 10,7% en 2024, inférieur au seuil recommandé par l'institution pour le pays (15%).

La situation d'endettement extérieur reste vulnérable en cas de choc sur les cours des matières premières et les exportations.

Après l'amélioration du rating de Moody's de B2 à B1 mars 2021, Fitch a relevé le sien de B à B+ en avril 2022. Le rating S&P est également B+, similaire à celui du Sénégal.

- **Risque de change atténué par l'indexation du Franc CFA à l'euro**

Membre de l'UEMOA, le Bénin appartient donc à la zone Franc. Fin décembre 2019, le président ivoirien A. Ouattara a annoncé **une réforme du Franc CFA**, prévoyant notamment :

- un changement d'appellation de la monnaie de Franc CFA en ECO⁷
- la fermeture du compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français, sur lequel la BCEAO déposait, au moins 50% de ses réserves

En revanche, **ni la garantie de convertibilité de la France, ni la parité fixe face à l'euro n'ont été remises en cause par cette réforme**, dont la mise en œuvre n'est pas encore effective.

Le cours du F CFA s'est déprécié de l'ordre de -5,5 % face au dollar en 2022, moins que les monnaies du Ghana (près de -40%), ou du Nigeria (-10%). Il était **mieux orienté début 2023** (+ 2% entre janvier et mai).

Les réserves de la zone UEMOA centralisées par la BCEAO étaient en repli en 2022 à 11,4 Mds FCA, représentant de l'ordre de 4 mois d'importations. Le FMI prévoit une nouvelle baisse en 2023 (3 mois). Le retour potentiel des pays sur les marchés internationaux et les financements obtenus auprès des prêteurs officiels (notamment FMI) seront déterminants pour l'évolution de ces réserves.

La BCEAO a relevé progressivement son taux de référence (taux marginal) de 4% début 2022 à 5% en mars 2023. De nouvelles hausses sont possibles, en lien avec les décisions de la BCE et l'évolution de l'inflation.

4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

- **Relatif apaisement des tensions politiques**

Patrice Talon a été élu à la tête du Bénin en mars 2016 (65% des voix). Il a obtenu un **second mandat en**

avril 2021 avec un score sans appel (86% des voix) mais une participation plus faible qu'en 2016 (50% contre 64% au 1^{er} tour en 2016). **Le contexte pré-électoral était très tendu** en raison d'une nouvelle réglementation obligeant tout candidat à la présidence à obtenir le parrainage d'autres élus et à laquelle les représentants de l'opposition n'avaient pas pu se conformer faute de temps. **Les élections législatives de janvier 2023 se sont déroulées dans le calme** et ont confirmé la prédominance de la coalition au pouvoir, qui a remporté 81 des 109 sièges à l'Assemblée, mais avec un faible taux de participation (38%).

Considéré comme un modèle de démocratie sur le continent, le Bénin connaît, depuis début 2019, des tensions politiques et sociales. Une partie de la population reproche au Président Talon ses dérives autoritaires, provoquant des mouvements de contestation. **Les prochaines élections présidentielles sont prévues en 2026.**

Le pays doit en outre faire face à **la menace des groupes terroristes djihadistes** présents dans les pays voisins, notamment au Nord, à la frontière avec le Burkina Faso. Cette zone est particulièrement défavorisée en termes d'accès aux services publics et particulièrement exposée à la pauvreté, accentuant les risques sécuritaires. La hausse des dépenses de sécurité et la coopération accrue avec les pays de la zone pour lutter contre les attaques terroristes permettent de circonscrire, à ce stade, le risque.

- **Lents progrès en matière de gouvernance**

Le Bénin est relativement mieux classé que les pays voisins selon les indicateurs de gouvernance Banque Mondiale, en particulier en termes d'efficacité du gouvernement et de stabilité politique. Mais son classement est identique à celui observé en 2018. L'indicateur de liberté politique se dégrade mais les efforts en matière de lutte contre la corruption permettent au pays de progresser dans le **classement Transparency international 2022** (72^{ème} 83^{ème} en 2020). Le pays a engagé plusieurs réformes pour améliorer l'environnement des affaires : Agence de promotion des investissements et des exportations (APIEx), modernisation du système de passation des marchés publics, zones économiques spéciales, unification du cadre légal des partenariats public-privé (PPP)...).

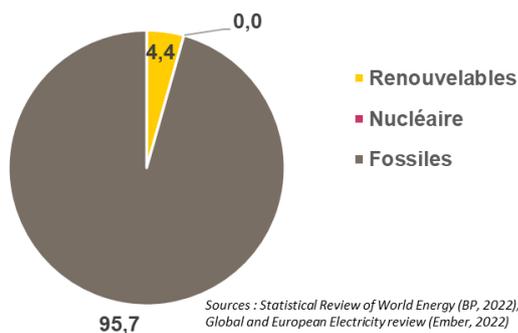
⁷ ECO était le nom choisi pour la future monnaie unique de la zone CEDEAO et non des seuls pays de la zone franc



5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Le Bénin est **très exposé aux changements climatiques** (166^{ème} sur 181 pays selon l'indicateur de vulnérabilité de ND Gain), en particulier aux **risques de sécheresse et d'inondations sur le secteur agricole**. Le Bénin est un **faible émetteur de CO2** (122^{ème} sur 145 pays pour les émissions par habitant). Ses émissions de GES proviennent principalement des secteurs de l'énergie (47%) et de l'agriculture (45%). Elles ont augmenté (+6%/an en moyenne entre 2014-18) et cette progression a nettement accéléré (+3%/an entre 2010-14). L'objectif du Bénin est de réduire globalement ses émissions (hors secteur foresterie) de 16% sur la période 2021 à 2030, ce qui constitue un défi compte tenu de la trajectoire récente. Les efforts devraient porter sur le développement des sources d'énergies renouvelables qui représentent moins de 5% du mix énergétique.

Bénin : production d'électricité par sources, en % (2020=0,23 TWh)



Le pays a adopté une législation relative au changement climatique en 2018, défini une politique de gestion du changement climatique 2021-30 ainsi qu'un plan d'adaptation (notamment amélioration de la gestion des eaux pluviales et de l'urbanisation). Le Bénin bénéficie d'un programme de la Banque Africaine de Développement (BAD) en faveur du **renforcement de la résilience des populations du Sahel** (Programme intégré de développement et d'adaptation au changement climatique – PIDACC).

En mars 2022, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche béninois a conclu un accord de bio-raffinage avec la société italienne ENI. L'objectif est de développer des cultures oléagineuses pour le système de bio-raffinage d'ENI.



DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste Thornary Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays baptiste.thornary@bpifrance.fr

Economie Internationale et Risques Pays

Anne-Sophie Fèvre *Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie* as.fevre@bpifrance.fr
Adriana Meyer *Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est* adriana.meyer@bpifrance.fr
Victor Lequillierier *MENA, Turquie, Chine, ASEAN* victor.lequillierier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Sabrina El Kasmi Responsable / *Global trends, Pays développés, pétrole* sabrina.elkasmi@bpifrance.fr
Laetitia Morin *Macroéconomie France, Europe, conjoncture PME* laetitia.morin@bpifrance.fr
Thomas Laboureau *Macroéconomie France, conjoncture ETI* thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.